Section de médecine et de chirurgie

Autor(en): **Herpin / Thurler**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **37 (1852)**

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

III.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DES DIVERSES SECTIONS.

---

§. 1.

SECTION DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

Séance du 18 août 1852.

Président : M. le Dr Herpin, de Genève.
Secrétaire : M. le Dr Thurler, de Fribourg.

1° M. Herpin communique une observation sur un cas d'épilepsie. Après avoir donné les règles que l'expérience lui a apprises dans le pronostic de l'épilepsie, et desquelles il résulte que le traitement de cette affection réputée incurable est loin d'être désespéré, est au contraire suivi fréquemment de guérison, si la maladie n'est pas ancienne. M. Herpin communique une observation recueillie chez une jeune fille de 23 ans. Cinq ans de vertiges et d'accès épileptiques

incomplets, environ 1100 attaques complètes (de 10 à 20 par semaines) plaçaient la malade dans les conditions signalées par M. Herpin comme très-défavorables à la guérison. L'oxyde de zinc administré pendant 14 semaines n'amena aucun changement. L'extrait de belladone lui fut substitué et continué pendant 35 semaines : il provoqua une légère amélioration. Après l'administration pendant sept semaines du selin des marais, M. Herpin revint à la belladone et son usage non interrompu pendant 57 semaines a amené une guérison que M. Herpin croit être complète; même, chose remarquable, les facultés intellectuelles qui avaient beaucoup baissé, se sont relevées au niveau de celles d'une paysanne illettrée.

De cette observation M. Herpin tire les conclusions suivantes :

a) L'aménorrhée n'est pas la cause de l'épilepsie, mais seulement un de ses effets. La menstruation se rétablit toujours naturellement, quand l'épilepsie s'améliore ou guérit.

b) Les moyens anti-épileptiques doivent être souvent donnés à des doses très-élevées, et le médecin qui y arrivera graduellement n'aura pas à craindre des effets toxiques.

c) Les moyens anti-épileptiques doivent être continués avec beaucoup de persévérance, surtout lorsqu'ils ont déjà produit une amélioration marquée. Ainsi dans le cas actuel ce n'est qu'une cure de belladone continuée pendant 2 ans et où la dose a été portée jusqu'à 12 grains d'extrait par jour, qui a pu triompher de la maladie.

M. Guggenbuhl demande si M. Herpin dans son

traitement de l'épilepsie n'a pas égard aux divisions tracées par les auteurs en épilepsie cérébrale, abdominale, etc.

M. Herpin répond qu'il croit ces divisions arbitraires, qu'il a traité tous les cas indistinctement par les moyens anti-épileptiques divers.

M. Mengis. La cause de l'épilepsie est souvent une affection vermineuse. Chez un enfant l'usage de la valériane et du semen-contra, en amenant 83 lombriques, ont fait disparaître les accès.

M. Claivaz demande si M. Herpin peut établir un tableau comparatif de l'efficacité des divers médicamens dans l'épilepsie.

M. Herpin répond que l'ordre d'efficacité lui semble établi ainsi : Selin des marais, oxyde de zinc, sulfate de cuivre ammoniacal, valériane ; mais que ces résultats ne peuvent pas être d'une exactitude rigoureuse, car ces divers médicamens n'ont pas été mis en usage dans le même degré de fréquence.

M. Volmar a vu un cas d'épilepsie chez un jeune garçon de 9 à 10 ans, où il avait employé sans succès une série de moyens anti-épileptiques. Survint une attaque nocturne présentant quelques dangers; on recourut à l'inhalation du chloroforme ; le sommeil ne tarda pas à se montrer, le réveil fut bon, et pendant une année les attaques ne reparurent pas. Malheureusement après ce temps elles reprirent, sans que le chloroforme eût sur elles aucune influence.

2° M. Gosse lit un mémoire sur l'étiologie du goître. Après avoir passé en revue les divers systèmes étiologiques, M. Gosse reconnaît que ce n'est pas à une cause unique, mais à un ensemble de causes qu'il faut attribuer le goître. Il voue une attention

spéciale à la structure et aux altérations du corps thyroïde. Cette glande s'engorge sous l'influence de divers agens qui agissent toujours par des congestions céphaliques préalables, ou un trouble des fonctions glandulaires. Dans l'état normal ces boursoufflemens ne sont que passagers, tandis que dans l'état pathologique l'engorgement persiste, et une foule de causes, par exemple, la gêne dans la circulation cranienne, les digestions difficiles, déterminent l'hypertrophie de la glande soit par un afflux sanguin exagéré, soit par l'augmentation de la secrétion glandulaire et la diminution de l'absorption par les vaisseaux lymphatiques. Lorsqu'à ces causes déterminantes viennent se joindre des causes prédisposantes, agissant longuement, continuellement et sur toute une population, le goître devient endémique.

M. Guggenbuhl reconnaît l'importance de l'examen de la glande thyroïde dans la question du crétinisme: il croit que diverses causes sont prédominantes dans les diverses contrées; parmi ces causes la nature des eaux joue certainement un grand rôle. Au reste, il faut bien distinguer le goître du crétinisme: l'un n'accompagne pas nécessairement l'autre; l'un est une maladie locale, l'autre une maladie constitutionnelle.

M. Chavannes. C'est dans un ensemble de causes qu'il faut chercher la raison du goître, et non pas dans une cause exclusive. La chaleur et l'humidité, qui dans les vallées des Alpes sont une des causes du goître, existent aussi à Rio-Janeiro, mais là elles sont uniformes et constantes, ce qui maintient la peau dans une activité permanente. Aussi n'y existe-t-il pas de crétins.

Il est donné lecture d'une lettre du comité central

pour le crétinisme. Le comité se plaint de la négligence mise par plusieurs cantons à envoyer les statistiques demandées à cet égard.

M. Grillet justifie le canton du Valais. Les tableaux sont prêts depuis 18 mois, mais on ne savait pas où les envoyer.

3° M. Guggenbuhl dans un aperçu sur ce qui a été fait dans les 10 dernières années pour empêcher le développement du crétinisme, croit que la fondation d'un établissement curatif (Heilanstalt) pour les crétins a donné à cette question une nouvelle direction, la direction pratique. La période la plus favorable pour le traitement des crétins est l'âge de 1 à 7 ans. Les crétins avancés en âge sont incurables. M. Guggenbuhl cite des observations d'enfans crétins traités à l'Abendberg et qui l'ont quitté sachant lire et écrire, et même pouvant suivre les écoles publiques. Le crétinisme est une affection cérébro-spinale d'où résulte une faiblesse physique et intellectuelle. Les établissements qui joignent l'air pur des montagnes aux ressources de la médecine et au traitement moral peuvent seuls combattre la dégénerescence crétineuse. — Il serait nuisible d'essayer le développement des facultés intellectuelles avant d'avoir amélioré la constitution physique. L'établissement doit être en même temps un hôpital et une école. Parmi les moyens les plus efficaces de traitement, M. Guggenbuhl fait particulièrement cas des sucs d'herbes exprimés, employés méthodiquement, des bains d'herbes aromatiques, des frictions au soleil, du fer, de l'huile de foie de morue. L'électricité et le magnétisme ont été essayés. Les causes du crétinisme sont multiples, et consistent dans une réunion de plusieurs agens. M. Guggenbuhl espère qu'on parvien-

dra à détruire le crétinisme, au moins le crétinisme endémique.

4° M. Grillet signale la diminution du crétinisme en Valais depuis 30 ans. En plusieurs endroits on n'en trouve plus. L'ivrognerie comme cause du crétinisme n'est pas un fait constant. M. Grillet croit cependant que l'ivrognerie habituelle peut le produire. Sion, depuis la démolition de ses remparts, a gagné en ventilation, et le crétinisme y a considérablement diminué. L'instruction publique a été améliorée. Un fait particulier, c'est l'influence de la gale. Un père et une mère sains mettent en monde 12 enfans sains; ils prennent la gale, les 2 enfans qui suivent sont crétins.

Les traitemens dirigés contre le crétinisme bien déclaré n'aboutissent guères. On peut développer des enfans qui ont une intelligence bornée, mais l'intelligence absente ne peut pas être ranimée.

L'amélioration des habitations, et surtout l'éducation sont les meilleurs moyens.

M. Mengis. On a posé la loi des hauteurs, mais M. Mengis cite une foule de localités du Haut-Valais très-élevées, et où cependant il existe beaucoup de crétins: les contrées les plus élevées du Valais en présentent. M. Mengis a trouvé presque chez tous les crétins bien déclarés l'absence de frein *sublingual*. L'ivrognerie n'a pas sur la production du crétinisme l'influence qu'on lui prête. Le crétinisme n'est pas héréditaire iomme on le croit, à moins cependant qu'il ne soit lcé aux scrofules. La gale est une cause déterminante du crétinisme en tant que négligée elle peut affecter les organes nobles. Cependant ceci n'est pas une règle générale; la vallée de Lœtschen où la gale est pres-

que générale ne compte pas un crétin. Les maltraitemens exercés sur les enfans peuvent former une cause déterminante. Le village de Mund a beaucoup de crétins. L'eau du village de Mund est mauvaise, renferme des infusoires, la végétation est sauvage, les fenêtres des maisons sont tournées vers le nord. Le bétail ne peut guères y être élevé. La malpropreté y est générale.

M. Claivaz. Chaque observateur peut, dans un lieu différent, trouver une cause différente; une cause unique n'est donc pas admissible. La disparition graduelle du crétinisme provient du développement physique et moral, de la ventilation, de l'éducation, en un mot d'un ensemble d'améliorations.

M. Gosse appuye M. Claivaz, avec la remarque que pour le crétinisme les causes sont plus générales, quoique toujours multiples, tandis que pour le goître elles se localisent plus particulièrement pour produire l'altération du corps thyroïde. La partie matérielle du corps doit avoir une grande influence sur le crétinisme; l'éducation en a sans doute aussi, mais les soins physiques de l'hygiène doivent jouer le plus grand rôle, surtout l'assainissement des habitations et de leurs environs.

M. Lorétan. L'amélioration matérielle, surtout dans les soins à donner aux enfans, a la plus grande influence. Une localité jadis encombrée de crétins en a vu, par les soins d'ordre, de propreté, de ventilation, diminuer considérablement de nombre, sans aucun traitement médical.

M. Bonvin. Le village de Varone contenait beaucoup de crétins avant l'incendie qui eut lieu en 1791, depuis lors il n'en est pas né un seul.

M. Claivaz. Les résultats généraux se forment de

la réunion des faits isolés, parmi lesquels il faut citer le croisement des races entre Valaisans et Savoyards; de ces mariages naissent beaucoup de crétins.

M. Guggenbuhl. On ne s'est jamais appliqué à guérir le crétinisme comme tel, mais ce sont les premiers symptômes qu'il faut combattre. La Suisse ne doit pas rester en arrière des autres contrées de l'Europe qui font beaucoup pour les crétins; elle doit mettre la main à l'œuvre soit par l'amélioration des lieux, soit par celle des hommes. La nature géologique du sol ne doit pas être révoquée en doute comme cause; mais l'ivrognerie, la gale, toutes les causes qui détériorent la constitution, tout ce qui affaiblit sont des causes de crétinisme très-puissantes.

5° M. Claivaz communique à la section la découverte de M. Cesati, qui a trouvé dans les eaux de Saxon des iodures et des bromures. Il ajoute que la présence de l'iode dans les eaux de Saxon lui explique une foule de guérisons qui y ont été opérées.

M. Gosse fait observer que les réactifs de M. Cesati ayant été achetés dans une officine sans être controlés, le jugement doit être suspendu sur ces nouveaux résultats, jusqu'à ce que des analyses aient eu lieu avec des réactifs reconnus chimiquement purs.

M. le président félicite la section du calme, de l'intérêt et de la dignité de ses délibérations et constate avec plaisir la disparition graduelle du crétinisme dans le centre du Valais, intéressant à tant d'égards.

Séance levée.